CONVENTION NATIONALE.

OPINION

DE MICHEL-EDME PETIT,

DÉPUTÉ DU DÉPARTEMENT DE L'AISNE,

Contre le Projet des Écoles primaires, présenté par le Comité d'Instruction publique de la Convention nationale ;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE, ET ENVOYÉE AUX 84 DÉPARTEMENS.

PREMIÈRE PARTIE.

JUSQU'A quand, Citoyens, ſerons-nous eſclaves de nos idées reçues, & nous traînerons-nous ſur le paſſé, pour eſſayer d'atteindre un avenir plus heureux ? Que le cercle dans lequel votre comité a comme reſſerré l'inſtruction publique me paroît étroit ! que d'idées ſimples & fécondes en bonheur & en vertu il me

paroît avoir oubliées ! S'il ne nous présente ici qu'une partie, qu'une branche de son travail, de quel tout, de quel tronc monstrueux cette partie a-t-elle donc été détachée ?

Des enfans de cinq ou six ans, élevés jusque-là d'une manière différente, rassemblés pêle-mêle à certains jours sous la férule d'une maître, à qui on aura confié, sans la définir, l'autorité paternelle, & cela pour leur apprendre à lire, à écrire, &c. tout, excepté qu'un jour ils auront une conscience, des devoirs & des droits, des semblables, livrés intermédiairement aux ministres des religions, qui, chacun selon l'intérêt de la secte, leur rempliront le cerveau d'imaginations plus ou moins extravagantes & d'idées sublimes, & se saisiront de leur jeune ame pour l'imprégner en quelque sorte d'un fanatisme utile au sacerdoce, d'une intolérance religieuse, toujours dangereuse à la société: de tels enfans ainsi choisis & classés sont ils donc les seuls, les véritables objets dont l'instruction publique doit s'occuper en ce moment ? Non sans doute ; car leur éducation, l'éducation en général, doit remonter plus haut : elle doit aller chercher l'homme dans l'embryon de l'espèce ; & ce n'est pas encore assez, les pères & mères, les mères sur-tout, doivent d'abord fixer son attention.

Qu'on me permette de dire ce que je pense sur ce sujet vraiment digne de l'esprit humain Je serois bien malheureux d'être le créateur de toutes les idées qu'il me fournit ou qu'il m'occasionne : il faut tant de temps pour s'accoutumer à la vérité ! & puis il s'agit moins ici de la théorie du bonheur & de la vertu pour l'homme, que de sa pratique pour des républicains Persuadé de ces vérités, je dirai en traitant ce sujet, tout ce que je crois être la vérité ; &

ſi l'on m'accuſe de réminiſcence ou de plagiat, je m'applaudirai d'avoir été l'occaſion de faire penſer à ceux qui ont, avant moi, & beaucoup mieux que moi, traité directement ou indirectement ce ſujet. O Rouſſeau! ô mon maître! toi qu'on n'a pas encore cité à cette tribune dans ce ſujet qui t'appartient, que ne puis-je faire aſſez bien pour inſpirer le deſir du mieux! Que la foible copie ne peut-elle commander l'étude de l'original!

L'inſtruction publique embraſſe généralement tous les individus de la République, tandis que l'éducation qui en eſt une branche eſſentielle, ſe rapporte particuliérement aux enfans. Ces deux inſtitutions dépendent tellement l'une de l'autre, que celle-ci ne pourroit pas être bonne, ſi celle-là étoit mauvaiſe. Il faut donc améliorer l'inſtruction publique, pour obtenir une meilleure éducation : c'eſt ce que le comité n'a pas dit. Au moment de ſa naiſſance, & certes dès la conception, l'enfant tient à la ſociété par rapports ſenſibles : c'eſt ce que le comité n'a pas dit. Avant de former ſon ame, il faut former ſon corps; il faut lui donner de la ſanté, de la force, avant de lui donner de la ſcience : c'eſt ce que le comité n'a pas dit : il n'a pas dit, ce comité, que les enfans ſeroient d'abord rendus à la nature, à la liberté, à la gaieté, aux exercices dont ils ont tant beſoin. Il les envoie de gré ou de force apprendre je ne ſais quoi; & excepte qu'il éloigne de leur éducation, les prêtres à qui cependant il abandonne la plus importante partie de leur éducation, le droit de leur donner le religieux ſecret de la moralité; je ne vois rien dans ſon plan qui ne découle de l'ancien régime monarchique; rien d'éclairé par nos idées acquiſes; rien, en un mot, qui ne ſoit digne de nos colléges, de nos écoles, de nos académies, & de

nos anciens pédans célibataires qui n'avoient que beaucoup de morgue, quelque peu d'érudition & point d'entrailles.

Il est un préliminaire indispensable à l'établissement des écoles primaires, c'est une école de républicanisme. C'est à vous, Législateurs, c'est à nous, fondateurs de la République, à ouvrir cette grande école. Le local d'enseignement, ce sera tout le territoire français : vieillards, jeunes gens, hommes, femmes, ignorans ou savans, nous serons tous élèves : notre maître sera la nature ; & ce que nous avons à apprendre est déja dans nos cœurs. Je ne saurois nous enfermer dans une conception moins vaste, puisque nous avons le bonheur d'être républicains, ou plutôt celui de travailler à le devenir.

Qu'est ce qu'un républicain ? tâchons tous, tant que nous sommes, de répondre à cette question par notre conduite, par nos actions, beaucoup plus que par nos discours, & l'instruction publique sera bien avancée.

Pour définir le républicain, je ne parcours point les annales de Sparte, d'Athènes & de Rome. Je ne veux pas aller chercher si loin le prototype d'une réalité qu'il nous faudra trouver en France ; & je sais qu'à cet égard les partisans ou les créateurs de la belle chimère d'une République universelle, vont dire que je rapetisse l'homme : que m'importe ? Je sais aussi qu'en le disproportionnant on le dénature, & qu'il faut resserrer ses affections pour lui laisser le bonheur d'en ressentir.

Le républicain, c'est celui qui ayant concouru personnellement à la formation de la loi qui constitue la République, de la loi qui garantit à ses concitoyens & à lui-même, la liberté, l'égalité, la propriété, ne connoît sous le ciel d'autre autorité que la loi :

c'eſt celui pour lequel la loi étant toujours l'expreſſion de la volonté générale ou de la majorité des volontés, eſt toujours un objet ſaint & ſacré, devant lequel toute volonté particulière, tout intérêt privé, toutes paſſions individuelles, doivent ſe taire ou s'anéantir : c'eſt celui qui oublie l'homme pour ne voir que les hommes, & trouver toujours ſon plus grand bonheur dans le plus grand avantage de ſes concitoyens. Le républicain eſt donc eſſentiellement libre, eſſentiellement vertueux ; & la baſe de ſa liberté & le ſecret de ſa vertu, c'eſt l'amour de ſoi, c'eſt l'amour-propre bien entendu. Le républicain appartient à toute la République, & toute la République lui appartient, en ce ſens qu'elle emploie tout ce qu'elle a de force pour le ſoutenir, le protéger dans l'exercice des droits les plus utiles, & même les plus glorieux pour l'homme : on peut dire que c'eſt avec une ſorte de fierté que le vrai républicain acquitte la dette ſacrée de l'impôt. C'eſt ainſi que pour lui l'amour de la patrie & l'obéiſſance aux lois deviennent un beſoin irréſiſtible, impérieux, qui s'agrandit en enthouſiaſme. Le républicain abhorre le menſonge, la fauſſeté, la diſſimulation ; car il ſait que la vérité ſeule peut en tout produire le bien abſolu : il abhorre la calomnie ; car il ſait que par elle ſeule la baſſeſſe, l'intérêt & la ſottiſe arrachent à la République ſes grands hommes : l'envie ; car il jouit des vertus & des talens de ceux qui peuvent être plus utiles que lui ; car il craint toujours de ne pas pouvoir faire aſſez pour une patrie qui lui eſt plus chère que lui-même. Il aime le travail, parce qu'il ſent que le travail entretient la force de ſon corps & nourrit l'indépendance de ſon ame ; parce qu'il ſait que quand on ſe ſuffit à ſoi-même, on ne peut jamais devenir l'eſclave d'autrui. Il cultive moins les

belles-lettres qu'il ne soigne sa conduite, & préfère les bonnes actions qui lui font connoître les hommes vertueux aux beaux livres qui ne lui montrent que des auteurs. Il connoît tout ce que les sciencees & les arts ont d'oiseux & de nuisible aux mœurs : mais il veut être instruit pour n'être pas trompé ; & réduisant les connoissances humaines à ce qu'elles ont de réel & d'utile, il sait bientôt tout ce qu'il a besoin d'apprendre. Il n'est pas grand parleur, & déteste naturellement tous ces petits hommes dont l'insolente loquacité met toujours des mots à la place des choses, & se procurent, aux dépens du bon sens & souvent de la chose publique, une réputation éphémère. Il est toujours assez éloquent ; car il dit toujours ce qu'il pense & ne sépare jamais son esprit de son cœur. Il est trop sensible pour être poli ; il ne fait acception de personne ; il regarde les gens à qui il parle, & ne met pas arrogamment la grimace de la distraction à la place du devoir d'entendre. Du reste, il possède trop de réalités qu'il aime, pour tant soigner les apparences qu'il méprise ; il est franchement négligé dans ses discours, dans ses manières, dans ses habits, & ne se doute pas de cet art inventé par la coquetterie masculine aux abois, & qui consiste à rechercher péniblement, pendant deux heures, le moyen de faire accroire qu'on a été seulement une minute à sa toilette. Il secoue & brise tous ces brimborions élégans, ridicules joujoux dont nos petits républicains monarchisés chargent encore leur personne & leurs habits. Il s'étudie au bonheur des privations, & s'exerce sans cesse à la sublime science d'être plus fort que soi. Qu'es-tu, dit-il, au desir des superfluités & même des commodités de la vie ? Que viens-tu faire dans mon ame ? Veux-tu l'amolir & la corrompre ? Ignores-tu que je n'ai besoin que

de trois choses, du pain, du travail & des mœurs?

Et qu'on ne croie pas pour cela que son ame soit inaccessible à la plus utile peut-être de toutes les passions : non, le républicain n'est point indifférent à la beauté ; il la respecte & l'admire comme le plus brillant ouvrage de la nature, comme la plus délicieuse propriété de l'amour & de la vertu : il s'honore de céder à l'empire de la douceur & des graces : il se marie, il aime sa femme, il la chérit, parce qu'elle est l'être qui peut ajouter des perfections aux siennes ; parce qu'elle est le complément de son existence ; parce qu'elle est sa naturelle consolation dans ses maux ; parce qu'elle lui donne des enfans qui seront un jour l'honneur & les soutiens de la République. C'est parce qu'il est fort qu'il est chaste ; & la nature, qui, dans ses appétits sensuels, le dirige sous les yeux de la loi, chasse d'autour de son ame toutes les libidineuses dépravations, toutes les passions illicites.

Autant le républicain aime, adore la liberté, autant il exècre la licence, parce qu'il sent, comme je l'ai dit ailleurs, que la licence est le despotisme du crime, ou tout au plus une vertu d'esclave. Il aime l'ordre, parce que l'ordre émane de la justice ; sans laquelle il n'est point de société humaine ; & cet ordre, avec lequel il s'harmonie sans cesse, cet ordre qui est lui-même l'ouvrage des lois de la République, qui tue le crime dès sa naissance, & encourage la vertu dans ses progrès ; cet ordre lui devient cher à un tel point, à cause de la part qu'il a eue à son établissement, à cause du bonheur qu'il apporte à ses concitoyens ; qu'il le maintient au péril de sa vie, & meurt avec joie & avec orgueil en le défendant.

Montesquieu a dit que l'honneur étoit la base du gouvernement monarchique ; il parloit de ce clinquant d'honneur qui peut brillanter la bassesse : moi je

ſoutiens que le véritable honneur, l'éclat de la vertu, eſt un des plus grands reſſorts de la République ; & que ſi, par un héroïſme dont Dieu ſeul eſt témoin, le républicain peut ſacrifier à ſa patrie même ſa réputation, c'eſt alors l'œil de la juſtice éternelle qui ſeul éclaire ſa vertu.

Telles ſont les idées que je me forme du vrai républicain ; & certes, il ne s'agit pas ici de ces chimères que l'on rencontre dans le pays des phraſes, & qui doivent toujours reſter dans les livres ; il s'agit d'habitudes, de vertus qu'il nous faut acquérir à quelque prix que ce ſoit, ou bien renoncer à la liberté, à l'égalité, à la République, & tendre les mains aux chaînes dont le premier tyran voudra bien nous charger. Je prépoſe donc ces idées à toute éducation ; j'en fais la baſe de l'inſtruction publique, au moyen de laquelle ſeule nous pourrons procurer une bonne éducation à nos enfans. Et ſans doute il eſt encore une inſtitution qui doit précéder ces idées & préparer l'inſtruction publique.

Légiſlateurs, je veux parler de l'abolition de la mendicité dans tout le territoire français. Il eſt temps que, ſous un gouvernement équitable, perſonne ne ſouffre, que celui qui l'a mérité ; il eſt temps que l'inſolente charité diſparoiſſe, pour faire place à la juſtice diſtributive ; il eſt temps de forcer les riches à être les frères des pauvres, & d'ôter à ceux-ci le déſeſpoir de la misère abſolue, & tous les vices & tous les crimes qu'elle enfante ; il eſt temps enfin de détruire le trafic infame que la baſſeſſe, la pareſſe & la friponnerie fondent ſur la pitié publique, en lui mettant ſans ceſſe ſous les yeux des femmes, des enfans, des vieillards, des infirmes couverts de ſales guenilles & d'horribles haillons. Commençons l'inſtruction publique par honorer le travail, par ſoulager la misère,

& par punir & couvrir de honte & d'infamie l'astucieuse paresse & la crapuleuse oisiveté. Qu'avec des bras & le courage de travailler, je trouve par-tout de l'honneur & du pain; que lorsque mes membres me refusent le travail, je trouve, dans un lieu quelconque, à la commodité de la République, la bienfaisance de mes frères. C'est ainsi que la classe laborieuse & respectable du peuple aimera la chose publique; c'est ainsi que tous ceux qui sont affligés & travaillés par des infirmités sans nombre, se rallieront spontanément, par leurs vœux & par leurs bénédictions, autour d'un gouvernement qui les protége & les console; c'est ainsi que nous arracherons du milieu des racines de l'arbre de la liberté, ces plantes vénéneuses & voraces, qui le rongent dès sa naissance & s'opposent à la production de ses fruits.

Que chaque municipalité de la République, au moyen d'une charge locale, répartie seulement à commencer de ceux qui auront un revenu présumé de 600 livres, & sur ceux-là à raison de six deniers pour livre, en augmentant progressivement de trois deniers par chaque cent livres au-dessus de 600 livres jusqu'à 1,200 livres de revenu; & de six deniers depuis 1,200 jusqu'à 3,000 livres, &c., soit autorisée, dans le plus court délai, à pourvoir aux besoins de ses pauvres invalides, & au travail des pauvres valides de son arrondissement; que cet impôt soit versé dans la caisse de la municipalité, pour en être le produit employé en secours & en travaux de secours; & que les ouvrages résultans de ces travaux, les salaires exactement payés, soient vendus au profit des contribuables, chacun en raison de leur mise. Cette mesure provisoire va faire disparoître une multitude de vices. Je dis cette mesure provisoire; car il sera important d'en prendre une définitive sur ce même objet, & qui, s'étendant géné-

ralement à tous les riches de la République, fera diſparoître l'inégalité qui réſultera momentanément de celle-ci, attendu que les pauvres & les riches ne ſont pas, dans toutes les municipalités, en même proportion. Au reſte, je vous ſoumets cette idée, dont le temps ne me permet pas de ſuivre les développemens, & je vous invite à la ſaiſir pour la rendre utile le plutôt poſſible.

Quand, par cette meſure perfectionnée, nous aurons donné du pain, de l'ouvrage à ceux qui en demandent, alors ils ſeront attentifs aux grandes leçons qu'ils doivent recevoir & donner; alors nous mettrons ſous leurs yeux le tableau du vrai républicain : ils ſentiront la dignité de l'homme qui, en obéiſſant à la loi, s'obéit à lui-même, à qui nul être au monde ne peut dire : je ſuis ton maître. C'eſt ici la première page de l'inſtruction publique, & je veux qu'elle ſoit lue, commentée, expliquée à tous les individus français, avant que nous nous occupions des écoles primaires. Avant de nous occuper de cette inſtitution utile ſans doute, & de nous en occuper pour des enfans de ſix à ſept ans, d'une manière utile pour eux & pour la République, ne faut-il pas rappeler les pères & mères aux devoirs qu'il leur eſt ſi naturel & ſi doux de remplir; & d'abord à l'union qui doit régner entre eux; au reſpect, aux égards qu'ils ſe doivent mutuellement, à toutes les préférences, à tous les ſoins, à tout l'amour que la plus précieuſe moitié du genre-humain ſemble exiger de l'autre, par ſes charmes, par ſa foibleſſe, par ſes infirmités même? De quelle manière éleveront-ils les enfans que la nature leur donne pour la République, juſqu'à l'inſtant où ils pourront être livrés aux leçons des écoles primaires? N'y a-t-il pas une gymnaſtique domeſtique qu'il faut premièrement inſtituer pour eux? Les mères

ne seront-elles pas rappelées au devoir de donner leur lait à leurs enfans ? L'autorité paternelle ne sera-t-elle pas restreinte dans les bornes de la nature & de la bonté ? N'écartera-t-on pas de l'enfance tous ces liens, toutes ces chaînes, dont on la surcharge & la défigure, tous ces mauvais traitemens, ces corrections, dignes tout au plus de l'infame lubricité dont elles sont l'infernal stimulant ? Ne réduira-t-on pas les enseignemens préliminaires plutôt en exemples, en expériences qu'en leçons ? N'accoutumera-t-on pas l'enfant à supporter les maux naturels de la vie, à s'y endurcir, à n'y ajouter jamais les maux de l'imagination ? Ne le fera-t-on pas remonter, par une analyse machinale de tous les effets, à toutes les causes connues ? Lui cachera-t-on, s'il paroît desirer de la connoître, la cause générale de tous les effets ? S'il demande qui est-ce qui fait lever le soleil, que lui répondra-t-on ? Enfin, dans quelle disposition veut-on qu'il soit avant d'entrer aux écoles primaires ?

Certes, je suis bien loin de douter de la nécessité des écoles primaires ; je desirerois aussi, moi, que tous les hommes fussent instruits de manière à ne jamais être dupes des charlatans & des fripons de quelque nature qu'ils soient, & quelque caractère qu'ils puissent revêtir. Mais, qui est-ce qui profitera des écoles primaires projétées ? le riche ; oui, le riche seul. Pour penser le contraire il faut avoir bien peu vu nos campagnes ou le peuple pauvre de nos grandes villes. Qu'on me dise donc quel est le vigneron journalier, le valet de charrue, le manouvrier terrassier, le bucheron, &c. qui n'emploient pas leurs enfans de cinq ou six ans, à essermenter, à garder les volailles, à ramasser du bois pour l'hiver, à demander l'aumône à certains jours dans les maisons des riches ? Les petits garçons, les petites filles

de 5, 6, 7 ans, n'ont pas d'autre occupation dans nos campagnes, c'eſt un fait que j'atteſte. Et dans nos ville, les petits garçons, les petites filles même des ouvriers n'ont-ils pas quantité de manipulations, qui les mettent à même de gagner leur pain ? J'ai vu une petite fille de ſix ans, aînée de trois bambins qui l'appeloient ma grande ſœur, porter, traîner ces marmots du matin au ſoir, les habiller, les nettoyer, aller laver leur linge à l'eau d'un ru profond de dix toiſes, & creuſé par la nature dans des rochers qu'elle ne graviſſoit chargée qu'au riſque de ſa vie. Si un fabricant de ſyſtêmes philoſophiques paſſant par-là, eût dit à la mère de cette intéreſſante & malheureuſe enfant, qu'elle rouoit de coups à la moindre occaſion : envoyez donc votre enfant à l'école; ne l'élevez pas dans l'ignorance.

Faut bien qu'elle travaille, j'n'ons pas le moyen de l'élever à rien faire : telle eût été la réponſe de cette mère endurcie par le malheur. O profonds philoſophes ! ô brutes ! ô mes ſemblables ! jetez donc là tous vos livres pour apprendre à lire dans le livre de la nature, dans les décrets de la néceſſité: puiſque vous voulez juger de tout, tâchez donc de tout connoître. Pour la maſſe générale du Peuple, & c'eſt celle-là qu'on ne veut jamais voir, c'eſt tout d'avoir élevé un enfant juſqu'à ſix ans. Je ſais que pluſieurs pères & mères s'arrangent, ſe gênent et ſe paſſent de leurs enfans pendant une heure ou deux, pour les envoyer à l'écoſe, parce que l'école eſt dans le village; mais ſi vous la reculez ſeulement d'une demi-lieue, ils ne les y enverront plus du tout. Vos écoles primaires reſteront donc ouvertes ſeulement aux riches: auſſi, qui eſt ce qui les demande avec le plus d'em-

preuement ? Je défie qu'on me montre un seul manouvrier, père de plusieurs enfans, au nombre des pétitionnaires dont votre comité d'instruction di être assailli. Ceci nous démontre encore une grande vérité ; c'est que non-seulement la masse du peuple ignore certaines choses, mais elle n'éprouve pas le besoin de les connoître. Or, il faut lui donner ce besoin-là, je le pense avec tous les amis de l'égalité. Nous lui donnerons ce besoin en lui procurant des moyens de travail, lorsque son travail sera dans une proportion plus juste avec ses besoins naturels ; & ceci sera l'ouvrage de l'opinion, & l'opinion sera l'ouvrage des instructions républicaines, qui doivent précéder l'éducation. Je veux, lorsqu'il s'agira d'établir les écoles primaires, qu'il existe pour les enfans une unité d'instruction, une unité de principes dans les maîtres différens à qui on les confiera ; & à cet égard votre comité me paroît avoir mis en pratique dans l'éducation projetée, les principes les plus absurdes.

En effet, une patrie, des citoyens, même des devoirs & des droits, sont beaucoup moins frappans pour de jeunes cerveaux, qu'un grand Dieu tout-puissant, un diable qui peut tout, des miracles, des enchantemens, des conjurations, des imaginations brillantes, des conceptions profondes qui embrassent la vie & la mort, & une autre vie donnée à l'ame de ce cadavre qui fait peur. Comment donc le comité a-t-il pu ne donner aux institutions patriotiques, que la première & la moins intéressante des instructions pour les enfans au moins, & abandonner l'autre aux personnes les plus intéressées à la propager? comment a t-il pu donner aux premiers le droit de traiter les choses qui ont peu ou point de rapport avec la foiblesse, l'ignorance, la misère de l'homme; & aux

614

seconds, le privilége d'enseigner les choses qui peuvent embrasser l'existence de l'homme toute entière ? Cette matière que doit précéder ma profession de foi patriotique, je ne la traiterai qu'en usant du droit que nous donne le règlement, de parler deux fois sur le même sujet, & je tâcherai de ne rien laisser à desirer à cet égard. Prêtres, je suis un peu dans votre secret; citoyens, j'embrasserai au péril de ma vie, les opinions que je crois utiles à la République.

En attendant, qu'il me soit permis de reprendre la parole sur cet intéressant objet.

Je demande, 1°. que, préalablement à l'institution des écoles primaires, nous nous occupions de détruire la mendicité.

2°. Qu'il soit fait, par la Convention nationale, une adresse à tous les Français, dans laquelle on rappellera à tous les individus les droits & les devoirs du vrai républicain; les conditions essentielles du mariage, pour le rendre heureux; les devoirs des époux les uns envers les autres; leurs devoirs envers leurs enfans, & la manière dont il est bon qu'ils élèvent ceux-ci, jusqu'à ce qu'ils puissent entrer aux écoles primaires.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.